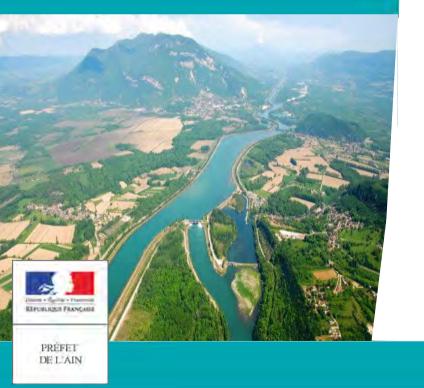
### Concession générale pour l'aménagement du Rhône

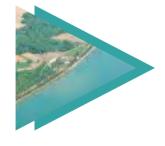


## Accompagnement de la gestion sédimentaire du barrage de Verbois 2016

Conférence environnementale 21 juin 2016

### Plan de présentation

- 1 Problématique Situation géographique
- 2 Gestion des barrages et mesures de protection de l'environnement
- 3 Procédure d'instruction et enquête publique
- 4 Premier bilan



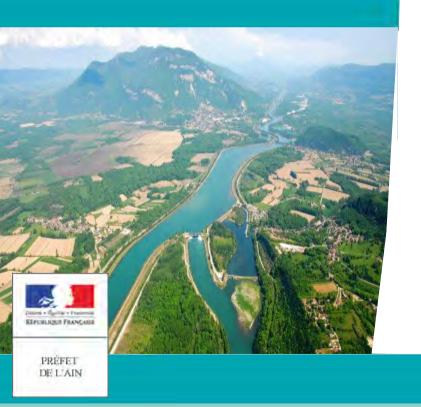






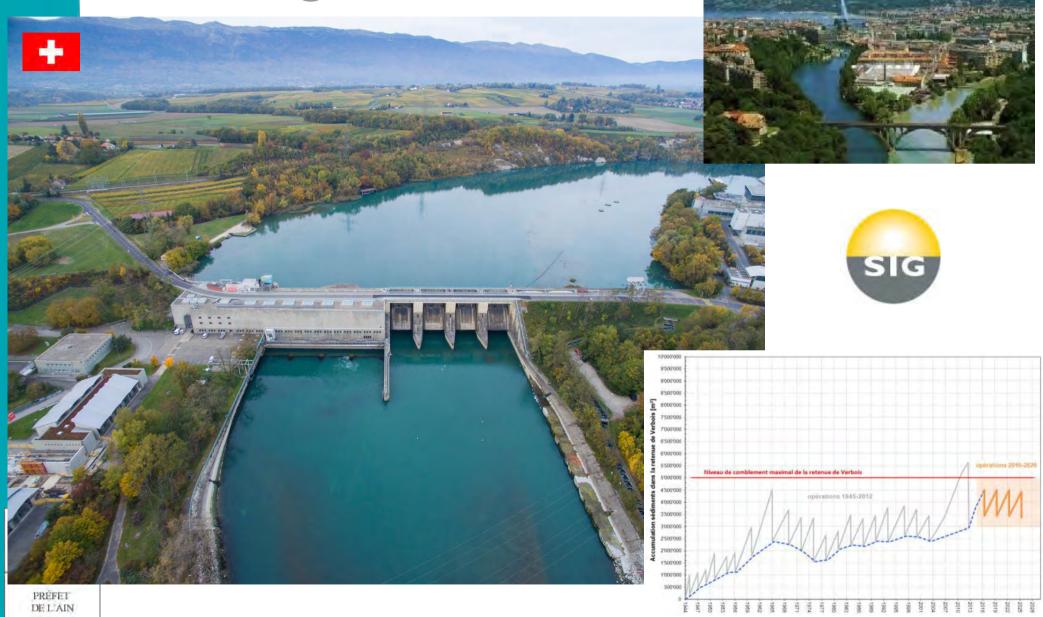


# Problématique & situation géographique

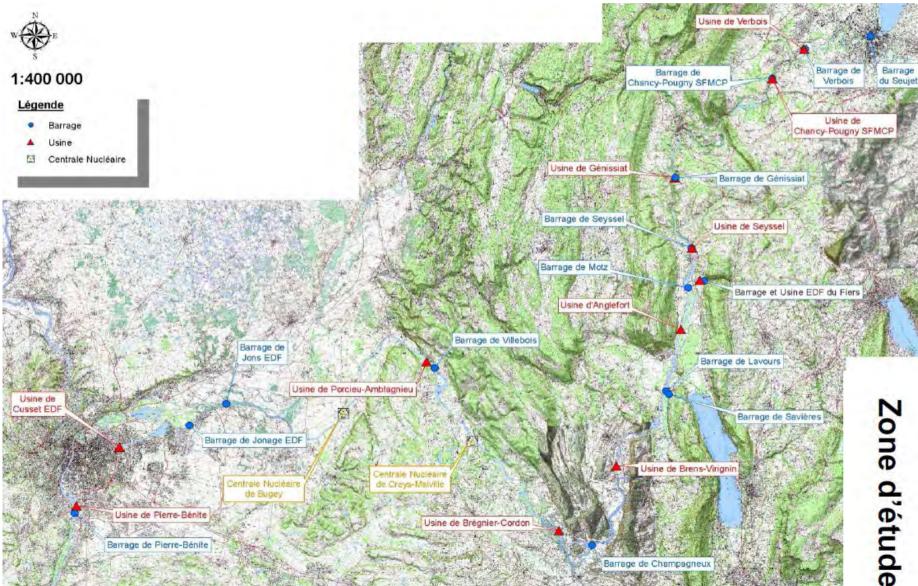




Barrage de Verbois

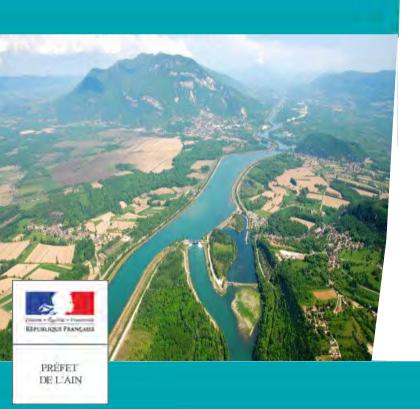


### Une zone d'étude élargie à l'ensemble du Haut-Rhône



DELIAIN

### Gestion des barrages Mesures de protection de l'environnement





#### Abaissements des retenues

Par rapport au niveau le plus bas en exploitation normale :

Chancy-Pougny: 8 m



Génissiat : 17 m



Seyssel : 1,5 m



Chautagne: 1 m

Belley: 40 cm













- pendant environ 10 jours,
- Du 20 mai au 30 mai (prévu : du 19 au 31 mai),
- tous les 3 ans (4 ans si possible).



#### Pendant les abaissements, à <u>Pougny</u> et au <u>pont de Seyssel</u>:

- 5 g/L en moyenne sur la durée des abaissements,
- 10 g/L plus de 6 h consécutives,
- 15 g/L plus de 30 mn consécutives.
- 🔹 abaissement de la retenue de Pougny de 10 jours au lieu de 2 🏾 🎾









 Suivi de la turbidité et des paramètres de qualité des eaux,

 bacs enterrés pour crapaud sonneur à ventre jaune et suivi,

pêches de sauvetage,

 suivis batraciens, oiseaux nicheurs, roselières, castors,

alimentation en eau des étangs,

 création d'une zone refuge piscicole,

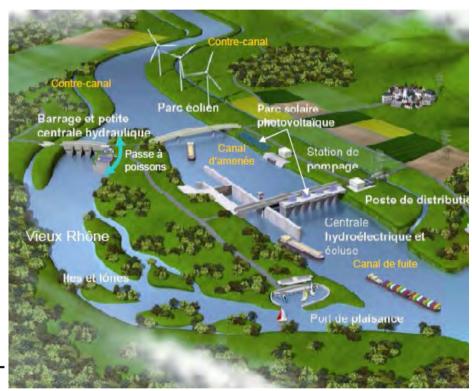
entretien de roselières.





Protection des Rhône courtcircuités de Chautagne, Belley, Brégnier-Cordon et Sault-Brénaz :

- barrage de Motz (01/73) : débit réduit à 7 m³/s dès l'atteinte d'un seuil de 2 g/L au pont de Seyssel puis éventuellement fermé totalement si le taux de MES amont immédiat du barrage dépasse 1 g/L pendant 1h consécutive,
- fermeture du barrage de Lavours (01/73) au-delà de 2 g/L et alimentation par le lac du Bourget,
- fermeture du **barrage de Champagneux** (01/73) au-delà
  de 2 g/L, débit réduit à 65 m³/s
  en-deçà,



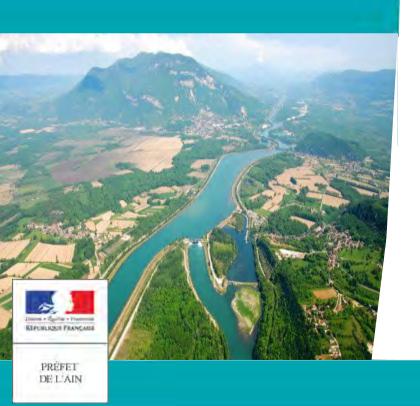
pas de fermeture du barrage de Villebois (01/38), pour alimenter le CNPE du Bugey (turbidité inférieure à 1 g/L à partir de ce secteur).



- Suivi de la turbidité (19 points de contrôle + Rhône court-circuités),
- Paramètres physico-chimiques :
  - suivi pH, conductivité, température, oxygène dissous, azote ammoniacal (27 sites de contrôle entre Pougny et Brégnier-Cordon, dont vieux-Rhône)
  - suivi métaux, carbone organique, HAP et PCB (5 sites entre Pougny et Crépieux-Charmy),
- Suivi bactériologique sur 6 sites de baignade (stréptocoques fécaux, Escherichia coli),
- Suivi analytique de 7 champs captants potentiellement influencés (Clarafond-Arcine (74), Serrières en Chautagne (73), Culoz (01), Cressin-Rochefort (01), Murs et Gélignieux (01), Sault-Brénaz (01) et Vertrieu (38)) au démarrage, à la fin et 1 mois après les opérations, et taux de MES à Crépieux-Charmy,



### Procédure d'instruction et enquête publique

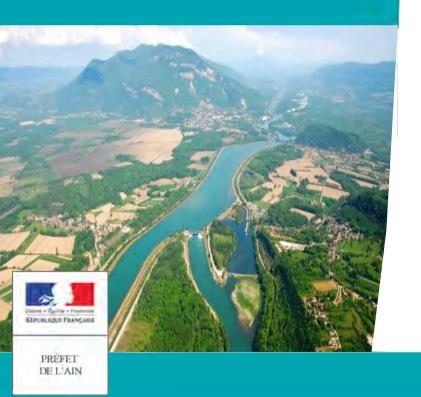




### Procédure et calendrier d'instruction

- Avis de l'autorité environnementale le 22 mai 2015 : confirme la qualité de l'étude d'impact.
- Consultations des communes jusqu'à Lyon, des EPCI concernés, des services de l'État, des conseils départementaux et de EDF entre le 31 mars 2015 et le 11 janvier 2016 ► 56 réponses / 139
- Enquête publique entre le 12 octobre et le 13 novembre dans 93 communes ► 4 avis
  - avis favorable de la commission d'enquête,
  - prise en compte des recommandations dans l'arrêté.
- Signature des arrêtés inter-préfectoraux le 16 mars :
  - Approbation de la consigne,
  - Autorisation des mesures de réduction des impacts,
  - Interdiction d'accès aux berges, de la navigation, de la pêche et des sports nautiques jusqu'à Sault-Brénaz.







- 1,25 millions de tonnes de sédiments remobilisés par les SIG : bilan satisfaisant même si inférieur à la cible de 2,1 Mt,
- Pas de mortalité piscicole significative,
- Pas de dépassement des valeurslimites de taux de matières en suspension à Pougny et Seyssel,
- Réunion franco-suisse quotidienne (CNR, SFMCP, SIG, DREAL, DETA),
- Bonne communication entre les exploitants, et entre les exploitants et les administrations



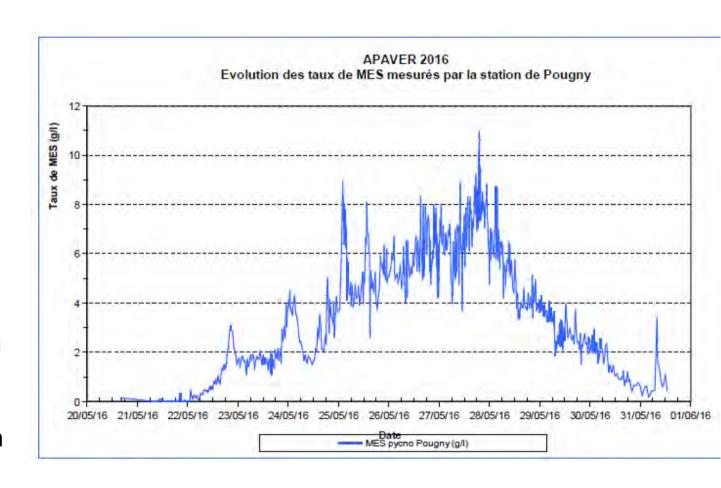


- Débit minimal de 640 m³/s à Saint-Vulbas,
- Pas d'encrassement supplémentaire constaté de la prise d'eau du CNPE,
- Bonne communication EDF/CNR.





- Des taux de MES maîtrisés à la frontière francosuisse :
  - respect des consignes
  - Taux < 5 g/l en moyenne</li>
  - Taux < 10 g/l en moyenne 6 h
  - Taux <15 g/l en moyenne 30 mn





 Des taux de MES inférieurs à 1 g/l à l'aval de Saultz-Brenaz APAVER 2016
Evolution des taux de MES et de la turbidité ajustée mesurés au barrage de Villebois (Sault-Brénaz)

0.7

0.0

0.5

0.4

0.3

0.2

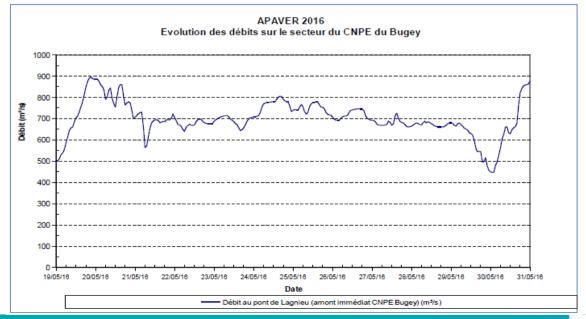
0.1

19/05/16 20/05/16 21/05/16 23/05/16 23/05/16 24/05/16 25/05/16 20/05/16 28/05/16 28/05/16 28/05/16 31/05/16 31/05/16

III MES crèpe Villebois (Sault-Brénaz) (g/l)

Turbidité ajustée Villebois (Sault-Brénaz) (g/l)

 Des débits soutenus au droit du CNPE du Bugey >> 150 m3/s





- Très bonne collaboration transfrontalière :
  - le report d'un jour pour garantir un débit inférieur à 600 m³/s à Anglefort,
  - des ajustements des débits en continu rendus nécessaires suite aux nombreuses perturbations climatiques,
  - un arrêt anticipé et coordonné avant la crue,
  - le stockage d'eau au lac Léman pour amortir les débits et préserver les vieux-Rhône,
- Association des pêcheurs et des scientifiques au suivi des vieux-Rhône
   satisfaction sur les mesures mises en œuvre,







### Merci de votre attention

